

Saint-Étienne, le 13 janvier 2020

Objet : Collecte de la taxe d'apprentissage 2020

Madame, Monsieur,

Depuis maintenant plus de 50 ans la Faculté des sciences et techniques propose des formations dans de nombreux domaines : les géosciences, l'environnement, l'écologie, les biosciences, l'informatique, les sciences des données, l'optique, la photonique, l'image, le génie industriel, les sciences des matériaux, la chimie, l'ingénierie et la modélisation mathématiques, l'ingénierie de la performance sportive et des activités physiques adaptées, ...

Une part importante, plus de 200 sur 3000, de nos étudiants sont en alternance professionnelle, démontrant notre capacité à répondre aux besoins des entreprises du territoire. En outre ces dernières sont également sollicitées dans le cadre des stages obligatoires de licence (bac+3) ou de master (bac+5). Cela participe à garantir un très bon niveau d'insertion professionnelle à nos étudiants, ce qui est à mettre au crédit du monde socio-économique dans son ensemble mais aussi des équipes de formation. Toute aide complémentaire de votre entreprise sera déterminante dans ce contexte.

Ainsi pour nous permettre de maintenir ce niveau de formation performant et ambitieux, nous vous invitons à nous soutenir, par le versement de la Taxe d'Apprentissage auquel votre entreprise est assujettie. Cette ressource est essentielle pour nous permettre de dispenser à tous les étudiants une formation de pointe.

Je vous remercie chaleureusement et vous présente au nom de la Faculté mes meilleurs vœux pour 2020. Je vous souhaite également succès et prospérité dans la réalisation de vos projets.

Professeur François HENNECART
Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques

